

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DeLaval Hydraulic oil bio

### EU2243

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 03-oct.-2014

Date de révision :  
18-mai-2017

Numéro de révision: 0.1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** DeLaval Hydraulic oil bio

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Lubrifiant

**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Contacteur le fabricant

c/o DeLaval International AB  
PO BOX 39  
147 21 Tumba  
Sweden  
Tel + 46 08-530 66 000  
Email MSDS.EU@delaval.com

#### Fournisseur

France: DeLaval snc  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:  
+352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

### Notes

Huile minérale (< 3% DMSO extract (IP346)): < or = 0.1%

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

<b>contact oculaire</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau. Amener la personne à l'air libre. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Remove person to rest. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	Dégraisse la peau. Peut entraîner une irritation cutanée.
<b>Delayed Effects</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2), Jet d'eau

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

#### **Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
L'échauffement des récipients peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. (EN 469). Utiliser un équipement de protection individuelle.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Précautions individuelles**

Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **Autres informations**

Voir Section 12 pour plus d'informations

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Boucher les fuites si cela ne présente pas de danger. Absorber le déversement avec une matière inerte (par exemple de la terre ou du sable sec), puis la placer dans un récipient à déchets chimiques. Enlever à la pelle ou balayer.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Manipulation**

Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Conserver séparément les vêtements de travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Stockage**

Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver dans le conteneur d'origine. Éviter une exposition directe au soleil. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Stocker uniquement en position verticale. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### **Classe de stockage (Allemagne)**

10 - 13

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Scénario d'exposition**

Sans objet

#### **Autres lignes directrices**

Sans objet

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Niveau dérivé sans effet (DNEL)  
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible  
Aucune information disponible

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques

aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Bouteille pour le lavage des yeux contenant de l'eau propre.

Équipement de protection individuelle  
Protection des yeux

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de protection. EN 166.

Protection de la peau  
Protection des mains  
Protection respiratoire

Vêtements à manches longues.  
Gants imperméables, (EN 374)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adaptée. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées. Use only with adequate ventilation to keep exposures (airborne levels of dust, fume, vapour, etc.) below recommended exposure limits.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect

Jaune clair, Transparent

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

pH

7

Point/intervalle de fusion

<-27 °C

Point/intervalle d'ébullition

> 200 °C

point d'éclair

>200 °C (ASTM D92, COC)

Inflammabilité (solide, gaz)

Sans objet

Pression de vapeur

<0.1 kPa (20 °C)

Densité de vapeur

Aucune information disponible

Densité relative

0.92

Hydrosolubilité

insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

> 400 °C (oil base)

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Viscosité

46 cSt (40 °C), 9.5 cSt (100°C)

Propriétés explosives

Sans objet

Propriétés comburantes

Sans objet

### 9.2. Autres informations

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**10.5. Matières incompatibles**

**Matières incompatibles** Agents comburants forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

<b>Inhalation</b>	Aucune information disponible.
<b>contact oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une légère irritation. Dégraisse la peau.
<b>Ingestion</b>	Aucune information disponible.

**irritation**

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. En cas de contact cutané prolongé, peut entraîner une délipidation de la peau et une dermatite.

**Corrosivité**

Aucune information disponible.

**Sensibilisation**

Aucune information disponible.

**Effets mutagènes**

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

**Effets cancérogènes**

Aucun(e) connu(e).

**Effets sur la reproduction**

Aucun(e) connu(e)

**Effets sur le développement**

Aucun(e) connu(e)

**STOT - exposition unique**

Aucune information disponible

**STOT - exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**12.1. Toxicité**

**Effets écotoxicologiques**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible

**12.6. Autres effets indésirables**

Aucun(e) connu(e).

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

**Emballages contaminés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**No de déchet suivant le CED** 13 01 12

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

### ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

### IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**WGK Classification** Non dangereux

#### **EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg.453/2010 That modify REACH

*Inventaires internationaux*

**EINECS/ELINCS** All components are listed or exempted

*Légende*

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

**16. AUTRES INFORMATIONS****Principales références de la littérature et sources de données**

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Date de préparation** 03-oct.-2014

**Date de révision :** 18-mai-2017

**Numéro de révision:** 0.1

**Remarque sur la révision**

**Motif de la révision** Update Section: 2

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité